

## Un rapport ministériel repose la question des directeurs d'école

*Peut-on encore parler d'école rurale ? Tout est dans la définition. Dans leur rapport, Marie Blanche Mauhourat et Ariane Azéma (IG) dessinent plusieurs mondes ruraux, du rural isolé au rural périurbain. Leur rapport s'intéresse surtout au pilotage de ces écoles rurales. Ce qui les amène à reprendre des propositions du rapport Bazin Malgras - Rilhac : regroupement avec un collège ou encadrement par un directeur d'école chef d'établissement. Elles proposent aussi de rendre obligatoire le passage des nouveaux enseignants par les zones rurales pour résoudre les problèmes d'attractivité.*

### Plusieurs mondes ruraux



L'école rurale est une épine dans le pied du ministre depuis qu'il a été mis en évidence qu'il alimentait les dédoublements aux dépens des classes rurales. C'est peut-être ce qui nous vaut ce second rapport de l'Inspection sur le pilotage du système éducatif dans les territoires ruraux.

Mais comment les définir ? Les auteurs retiennent les communes rurales peu denses (le rapport n'en dit pas plus). Ainsi elles définissent un espace où se trouvent 80% des communes françaises, 22% de la population et 24% des jeunes. Ce espace compte aussi 18000 écoles, 800

collèges et 45 lycées. Evidemment ces établissements sont petits. On compte 72 élèves en moyenne par école et 268 par collège.

### Des résultats plutôt bons mais contrastés

Contrairement à ce que certains pensent, les résultats des établissements ruraux sont au niveau des non ruraux mais avec une population moins favorisée et des enseignants moins expérimentés. Autant dire qu'ils sont bons, même si cela tient peut-être aux faibles effectifs. La différence se fait dans les vœux d'orientation après le collège qui sont moins ambitieux que ceux des zones urbaines.

Mais on parle là de moyennes. Le principal apport du rapport c'est de montrer un rural éclaté entre trois grands types d'espaces. Il y a un rural périurbain (57% des ruraux) où les effectifs se maintiennent et les structures éducatives sont de grande taille. Il y a un "rural des villes petites et moyennes". Et il y a un "rural éloigné", le rural profond, où les effectifs diminuent et où les performances scolaires sont en baisse. " Pour la mission, les communes du « rural éloigné », où résident 9 % des écoliers et 10 % des collégiens de l'espace rural (soit 2 % des écoliers et des collégiens de la France métropolitaine), relèvent d'une catégorie à part appelant des configurations et des politiques adaptées".

### Créer des "écoles du socle"

Sans s'appesantir sur ce sujet, le rapport juge que les conventions ruralités "ne produisent pas des

transformations décisives. La plupart des conventions demeurent centrées sur les seuls enjeux d'organisation et de moyens à court terme, sans toujours faire émerger une stratégie territoriale et pédagogique d'ensemble permettant d'aller au-delà des mesures de carte scolaire".

Alors que recommande le rapport ? D'abord de bien identifier le rural éloigné du reste du rural. Ensuite " d'expérimenter dans les « territoires ruraux éloignés » diverses formes d'organisation originales écoles-collège dites « école du socle ». L'idée c'est de regrouper écoles et collège qui seraient dirigés par un principal. Cette proposition avait déjà été faite par les députées Bazin Malgras - Rilhac. Elle va dans le sens aussi de ce que demande la Cour des comptes. Pour ce rural profond, elles imaginent aussi une spécialisation des enseignants au terme d'un "parcours spécialisé rural". Ce parcours serait valorisé lors des avancements. Si cela ne suffit pas elles souhaitent " expertiser la pertinence et la faisabilité d'une obligation de service en établissement non attractif en premier poste ou en cours de carrière pour deux ou trois années". Une solution, déjà appliquée ailleurs, évidemment moins compliquée mais peut-être pas aussi efficace que les auteures le croient..

Dernière proposition, " adapter les conditions d'exercice des corps d'encadrement (IEN, principaux de collèges) en zone rurale et adapter le statut des directeurs d'écoles dans les territoires de faible densité". Cette recommandation concerne des toutes petites écoles et on voit mal ce qui pourrait en sortir concrètement.

Le plus frappant dans ce rapport c'est son absence de perspective politique. L'école rurale ce n'est pas que de la gestion ou des économies potentielles. C'est souvent des pédagogies spécifiques. En zone rurale plus qu'ailleurs l'école c'est plus que l'école. Ca renvoie à l'identitaire et à la présence de l'Etat républicain.

**François Jarraud**

[Le rapport](#)

[Le rapport Bazin Rilhac](#)

[L'école rurale dépouillée](#)

[Un dossier de 2005](#)

[Un numéro de la Revue de Sèvres](#)